

Chapitre 15 - Le procès :

La cause



udas à peine sorti, Simon, Jean et Salomé revinrent du procès. À leur tête, je compris que mon pressentiment était fondé : Simon était sombre, Jean prostré, Salomé pleurait. Elle se jeta à mon cou :

- C'est affreux ! Ils l'ont condamné à la croix !

- C'est inouï ! Je n'aurais pas cru que notre parabole connaîtrait ce dénouement ! Salomé m'a regardée, surprise :

- Tu ne pleures pas ? Je devine pourtant dans tes yeux des larmes brûlantes.

- Voici sans doute l'aboutissement de la parabole : après le baptême d'eau, le baptême de feu ! Les larmes purifient l'âme en surface, le feu fait franchir le seuil de la mort. Nous devons accepter cette mort comme le passage de la vie terrestre à celle du Royaume.

- Comment as-tu deviné qu'il était condamné ?

- Par ma dernière conversation avec Judas : je l'ai laissé m'approcher pour qu'il reçoive le jugement de l'amour, mais j'ai compris que je ne pourrais le prononcer qu'après m'être

tre soumise moi-même à la justice. Il n'est pas seulement l'homme rusé et fourbe, obsédé par l'efficacité, que je m'étais représenté : il recherche avant tout le triomphe du judaïsme. Il a suivi Jésus dans l'espoir d'amener le peuple à réaliser les promesses de Dieu à ses pères. Il s'est détaché de lui, l'a haï et trahi, dès qu'il a compris que son message aboutirait à la ruine d'Israël.

- Peut-on dire alors qu'il l'aimait ?

- Comme un Juif aime les hommes : dans les limites de la Loi, en pliant la relation d'amour aux exigences de la justice. Or Jésus aime les hommes pour eux-mêmes, découvrant en chacun le prochain : l'amour prévaut, la justice lui est subordonnée, il ne peut que contester la Loi et l'invalidier.

- As-tu fait cette découverte au cours de ta dernière conversation avec Judas ?

- Je voulais qu'il comprenne qu'il avait trahi celui qui l'aimait par-dessus toute Loi, il m'a répondu qu'un comportement qui soumet la Loi à l'amour est criminel, puisqu'il l'abolit : au regard de la Loi, Jésus mérite la mort.

- Et toi ?

- Moi aussi, je suis responsable de ce qui lui arrive, puisque mon amour l'a détourné de sa mission prophétique.

Simon était resté silencieux jusqu'alors :

- C'est vrai, les crimes pour lesquels il a été condamné ne sont que les preuves de son amour. A-t-il aimé les prostituées ? Il est passé pour un homme de mauvaise vie. A-t-il œuvré le jour du sabbat pour secourir les pauvres, les malades et tous ceux que le malheur a frappés ? On a dit qu'il transgressait le sabbat. A-t-il prêché que Dieu est le père de tous les hommes ? On a crié au blasphème. A-t-il guéri ? On l'a dit poussé par les démons. Ils l'ont haï parce qu'ils n'ont pas supporté que son message d'amour les appelle à mourir à eux-mêmes.

- Peut-être, a repris Salomé, Dieu aurait-il dû mourir aussi ? L'homme ne peut voir en chacun un frère qu'en renonçant aux privilèges de sa caste, et Dieu ne peut devenir le père de tous les hommes qu'en renonçant à la paternité des fils d'Abraham.

- Pour ne pas laisser mourir leur Dieu, ils se sont livrés à un Dieu qui n'est pas le père du genre humain, a dit Jean.

- Comment cela ? Un autre Dieu ?

- Quand je me suis retrouvé devant le prétoire, je n'en ai pas cru mes yeux. Imagine une grande estrade entourée de colonnades de marbre, sans autre mobilier qu'un siège vide de marbre ciselé, entouré de deux

candélabres : l'un pour la lumière, l'autre pour le parfum. Mon regard ne s'est jamais porté sur le Saint des Saints, mais mon imagination me le représente ainsi. Précédé de valets, un homme est apparu. Il portait une large cape blanche, ouverte comme des ailes ; sa tunique était de soie brodée d'argent ; une boucle d'or fermait sa ceinture incrustée d'étoiles d'argent ; ses sandales de cuir étaient parsemées de rubis. Il ne portait pas de barbe, son visage était lisse comme celui d'une femme. On aurait cru voir paraître un ange de Dieu !

- Un ange, dis-tu ?

- En fait le messenger de l'empereur en qui ses sujets reconnaissent Dieu sur la terre, le sauveur du monde ! Devant cet autel, j'ai vu les sacrificateurs s'incliner, non pas pour lui offrir le sacrifice de pigeons et de moutons, mais celui d'un homme. Ils ont livré Jésus au Dieu de l'empire et ils ont capitulé eux-mêmes avec toute la nation !

À ce récit, Simon laissait percer son émotion. Il passait et repassait la main sur son front, comme pour chasser des pensées angoissantes.

- Quelle mise en scène ! Rome croit avoir mission d'apporter le salut aux hommes par la justice. « *Souviens-toi, ô peuple romain, que tu es né pour gouverner les peuples par ton Droit* », a dit l'un de leurs grands poètes. Ce procès m'a bouleversé parce qu'il concerne Jésus, mais aussi parce qu'il marque l'accomplissement des temps : la lutte du Droit

contre l'Amour pour l'avènement de l'humain.

- Pourquoi les autorités juives ont-elles recouru à l'autorité romaine ? Ai-je demandé.

- Jésus, après l'occupation du temple, a été jugé passible de mort par le Sanhédrin et mis en prison pour la durée de l'instruction ; mais le Sanhédrin n'a pas le pouvoir de condamner à mort, car Rome s'est réservé ce droit dans tout l'empire, et l'instruction n'a pas dégagé de raisons suffisantes, selon le droit romain, pour que la peine capitale soit appliquée. C'est l'évasion de Jésus qui leur en a fourni le motif : il signait ainsi son crime. Dès lors, toutes les autres accusations devenaient mineures devant celle d'atteinte à l'autorité de l'État. Sa tentative de s'emparer du temple avait certes porté atteinte à la Loi, mais surtout à l'autorité de l'empire.

- Ils ont ainsi offert un sacrifice expiatoire au dieu de la justice ! S'est exclamé Jean.

- La justice romaine a-t-elle cédé devant cette intrigue ?

- Elle aurait pu lui résister, si elle ne s'était pas trouvée liée au pouvoir impérial. De même que la Loi juive a recouru à la justice romaine pour légitimer son injustice, Rome a mis en cause sa justice pour confirmer son pouvoir sur la Loi. Jésus a été victime de ce conflit.

- Je comprends : la Loi et la justice devaient échouer devant l'amour, parce qu'il accepte leur jugement jusqu'à la mort. C'est ce que je présentais après ma conversation avec Judas. Raconte-moi ce procès, qui donne plénitude à notre vie, même s'il meurtrit nos cœurs d'épouse et de disciples.

L'accusation



près un bref silence, Simon a repris :

- Précédé des licteurs, Pilate entre dans le prétoire ; serré dans sa toge, parfumé, il arbore un air nar-

quois. Des soldats amènent Jésus, les pieds enchaînés ; ils le délient et le placent près de lui. Avancé de quelques pas, Pilate s'adresse aux grands prêtres :

" Vous m'avez amené cet homme, de quoi l'accusez-vous ?

" Noble Pilate, nous avons pris cet homme qui suscitait une sédition pour occuper le temple pendant la fête de la Dédicace. Interrogé par le Sanhédrin, il a reconnu sa culpabilité et des personnes agressées ont témoigné contre lui. Nous l'avons déclaré coupable de crime contre l'État, car il cherchait à s'emparer du pouvoir et à se proclamer roi. Pendant l'enquête, nous l'avons mis en prison mais il s'en est échappé. Les témoignages recueillis contre lui pendant sa contumace ont été accablants. Depuis son apparition en public, il a toujours tenté de séduire le peuple, le poussant à la révolte contre la Loi et les traditions, et à transgresser le sabbat. Bâtard, il s'est présenté en prophète qui voulait être reconnu fils de Dieu. Vagabond sans feu ni lieu, il s'est associé à des pécheurs, des bandits et des prostituées, subsistant d'aumônes arrachées par supercheries, fausses guérisons, sortilèges et actes de magie. La populace, qu'il a persuadée qu'il est le fils du Père, l'appelle ' Barabbas '. Nous te livrons donc, noble Pilate, ce Barabbas, faux prophète, magicien et prestidigitateur, séditieux et agitateur, afin qu'il soit jugé par la loi romaine pour des crimes qui sortent du cadre de notre juridiction.

- Après les avoir écoutés distraitemment, Pilate leur jette un regard

méprisant, puis demande à Jésus :

" Quel est ton nom ?

" Jésus de Nazareth.

" Es-tu aussi Barabbas, le fils de Dieu ?

" Chaque homme est fils de Dieu !

" Moi aussi, alors ?

" Oui : toi comme moi, le grand prêtre, le lépreux et le brigand !

" Es-tu également le roi des Juifs ?

" C'est toi qui le dis !

" Reconnais-tu avoir tenté d'occuper le temple, pour t'emparer du pouvoir ?

" Je ne recherche pas la domination de la terre, mais le Royaume des cieux. J'ai chassé les vendeurs pour purifier le temple, qu'il ne soit plus un marché et un abattoir, mais une maison de prière.

" Prier sans offrandes de moutons, de bœufs, de pigeons... et sans argent ?

- Mais Jésus garde le silence. Alors, le procureur s'adresse aux accusateurs :

" Avez-vous des témoins de toutes ces accusations ?

" Si nous n'avions pas de témoins, noble Pilate, nous ne te l'aurions pas livré ; selon notre Loi, personne ne peut être condamné sans la parole de deux témoins !

- Agacé de cette réponse, Pilate les toise puis, se tournant vers l'huissier : " Appelle les témoins. Qu'ils déposent selon l'ordre des chefs

d'accusation : la sédition, la magie, puis l'atteinte contre l'État. "

- Ces paroles suscitent une certaine confusion parmi les témoins. Alors l'huissier les interpelle à voix forte :
" Que celui qui a quelque chose à dire au sujet de l'action séditeuse de l'accusé approche ! "

- Un homme du peuple se lève en tremblant :

" Je l'ai entendu dire que si un mouton chute dans un puits le jour du sabbat, il faut le repêcher pour que l'eau reste propre.

" Où y a-t-il crime ? Laisseriez-vous périr un mouton et souiller un puits parce que c'est le jour du sabbat ?

- Comme le témoin reste bouche-bée, un pharisien demande la parole :

" Noble procureur, cet homme est intimidé par ta majesté. Par ces paroles, Jésus a voulu convaincre le peuple de transgresser le repos du sabbat en lui inculquant que tout travail est aussi nécessaire que de sauver un mouton tombé dans un puits.

" Ah ! Le témoin ne pouvait sûrement pas comprendre ça tout seul !

- Un autre pharisien s'avance au milieu du prétoire :

" Je l'ai entendu dire que Moïse a

édicte la loi du divorce parce que le cœur des hommes s'est endurci à l'égard des femmes. Or cette loi a été donnée par Dieu.

" Votre Dieu a-t-il une femme, comme Zeus ? Le témoin restant muet, le procureur poursuit :
Votre loi prévoit-elle aussi le divorce pour les femmes ?

" Oui, en cas d'adultère du mari.

" Pour quelles raisons l'homme peut-il divorcer ?

" Il suffit qu'il prenne sa femme en aversion.

" J'en conclus que votre Dieu n'a pas de femme, sinon elle ne l'aurait pas autorisé à promulguer cette loi ! À Rome, Junon a poussé les femmes à revendiquer le même droit au divorce que les hommes... Je comprends votre réaction contre l'accusé !

" Je l'ai entendu proférer des imprécations et des malédictions contre notre génération, nous traitant de race de vipères, de génération adultère qui a fait mourir ses prophètes, déclare un autre pharisien. Il a dit aussi que nous sommes des descendants de Caïn.

" Qui était Caïn ? demande le procureur à son conseiller aux affaires juives.

" Celui qui a tué Abel, son frère, aux origines des temps.

" Votre Romulus, alors ! L'accusé a raison d'affirmer que les Juifs descendent de Caïn, puisqu'Abel a été tué ! Il m'intrigue cependant, car il profère contre vous les mêmes injures que les Grecs et les

Romains. Est-il vraiment juif ?

" C'est un bâtard ! clament en chœur les accusateurs.

" Qui est ton père ? demande Pilate à Jésus, qui ne répond pas.

" Des bruits courent à ce sujet, déclarent les grands prêtres. Certains croient que c'est l'un de ses oncles, d'autres affirment qu'il s'agit d'un soldat romain.

" S'il en est ainsi, je comprends ses injures !

" Y a-t-il encore des témoins de ce chef d'accusation ? " lance l'huisier, et, comme personne ne bouge, " Que s'approchent les témoins de sa magie ! "

- Un homme du peuple est poussé au milieu du prétoire :

" J'étais aveugle et fus conduit chez lui pour recouvrer la vue. Il m'a saisi violemment par les épaules et m'a craché au visage. Ensuite, il m'a frotté les yeux avec sa salive.

" As-tu retrouvé la vue ?

" Oui, mais pas complètement : je voyais les gens comme des arbres.

" Comment pouvais-tu distinguer les gens des arbres, si tu étais aveugle ?

" C'est que je voyais un peu, avant qu'il n'opère sa sorcellerie !

" Et ensuite, as-tu vu distinctement ?

" Oui, car il m'avait ensorcelé !

" Et s'il t'avait rendu complètement aveugle au lieu de te redon-

ner la vue, aurait-il encore été un magicien ? " demande Pilate en éclatant de rire.

- Puis vient le tour d'une femme :

" J'étais là, quand il a ressuscité par magie une jeune morte.

" Comment s'y est-il pris ?

" Il lui a soufflé dans la bouche.

" Que faisais-tu là ?

" J'étais pleureuse.

" Par amitié, ou par métier ?

" Par métier, mais cependant avec toute ma pitié !

" Pleurais-tu encore, quand Jésus l'a ressuscitée ?

" Non, car il m'a chassée. Il n'a eu de compassion que pour la morte ; aucune pour moi, qui travaillais pourtant pour mon pain !

" Moi aussi, j'ai été chassé car je jouais de la flûte ! Renchérit un homme.

" Eh oui ! Intervient Pilate hilare, le monde ne vacillera-t-il pas sur ses bases, si on commence à ressusciter les morts ? C'est bien la première fois que je m'amuse autant avec des Juifs ! confie-t-il à son conseiller.

- Un homme s'avance :

" J'affirme que Jésus est un magicien, qui a eu commerce avec les démons. Un jour qu'il s'approchait d'un possédé pour l'exorciser, celui-ci lui a dit : ' Que t'arrive-t-il, fils de pute, pour que tu viennes me délivrer ? ' Mais il lui

a ordonné de partir.

" Et le démon l'a quitté ?

" Oui, il lui a obéi, comme au chef des démons !

" Heureux pays, s'exclame Pilate, où possédés et exorcistes sont tous liés par les démons !

- Un autre homme, aussi décidé que le précédent, vient au milieu du prétoire :

" Je déclare que c'est un prestidigitateur ! Un jour que j'étais dans la synagogue, je laissais tomber ma main comme si elle était inerte : je voulais le tenter pour prouver que c'était un faux guérisseur. En me voyant, il a dit ' Étends ta main ! ' Il croyait que ma main était paralysée !

" Pourquoi as-tu cherché à le tenter ?

" On me l'avait demandé.

" As-tu eu peur ?

" Oui ! Je craignais que si ce qu'on m'avait dit était exact, ma main ne devienne vraiment paralysée.

" Jésus a bien fait de ne pas réaliser de miracle ce jour-là, n'est-ce pas ? demande Pilate en riant.

" Ah oui ! répond l'homme.

" Que les témoins de l'occupation du temple s'avancent maintenant ! crie l'huissier.

" J'étais au bureau de change, quand Jésus s'est avancé. Il est venu vers moi, a renversé ma ta-

ble, et l'argent s'est répandu par terre. Il m'a dit : ' C'est péché d'échanger le pardon de Dieu contre de l'argent ' !

" A-t-il pris de l'argent ?

" Non, mais il n'a pas empêché les gens de se servir.

" Les mêmes qui étaient venus changer de l'argent et acheter le pardon de Dieu ? Demande Pilate ; mais le témoin se tait.

- Un autre se présente à son tour :

" J'étais gardien dans l'enclos à moutons. Jésus s'est approché avec deux hommes armés de bâtons, et m'a demandé : ' Pourquoi transformes-tu la maison de Dieu en marché à bestiaux ? Vient-on ici pour prier, ou pour nourrir Dieu et ses prêtres ? ' Alors, il a ouvert l'enclos et les moutons se sont échappés.

" A-t-il volé des moutons ?

" Non, mais le peuple ne s'en est pas privé !

" Le peuple qui était venu acheter des moutons pour les offrir à Dieu ?

" Oui !

" Ont-ils offert à Dieu les moutons volés ?

" Je l'ignore. Peut-être ont-ils offert les moutons achetés, et emporté chez eux ceux qu'ils avaient dérobés.

- Un prêtre s'avance à pas comptés, les yeux clos, l'air concentré :

" Je l'ai entendu haranguer la foule, quand il était encore sur le parvis : ' Détruisez ce temple, et en trois jours je le rebâtirai. '

" Était-il armé ?

" Non.

" Ses acolytes avaient-ils des torches enflammées ?

" Non.

" Comment s'y serait-il pris pour détruire le temple ?

" Il ne s'agit pas de cela. Il voulait priver les grands prêtres de leur suprématie, comme il y était parvenu avec les vendeurs. Il cherchait à s'emparer du pouvoir grâce à une révolte populaire.

" Sur quoi aurait-il pu s'appuyer, pour capter la sympathie populaire ?

" Sur son pouvoir de guérisseur et de prophète, car le peuple le reconnaît pour tel.

" Alors, on ne peut pas dire que le peuple voyait en lui un faux prophète, un magicien ni un prestidigitateur !

" Il avait égaré le peuple !

" Penses-tu qu'il aurait pu entraîner le peuple à se révolter, s'il n'avait pas bénéficié d'appuis et de connivences avec des zélotes ou avec des pharisiens, adversaires des sadducéens qui détiennent le pouvoir de la prêtrise ?

- À ces mots du procureur, les accusateurs s'agitent ; tout le monde prend peur. Gêné, le témoin répond :

" Je l'ignore. Mon office est seule-

ment le culte de Dieu, je ne me mêle pas aux intrigues des hommes !

" Certes, c'est pour honorer Dieu que tu portes témoignage contre l'accusé !

- Vient le tour d'un autre grand prêtre :

" Je l'ai entendu dire : ' Je suis le messenger de l'alliance. ' Il s'est ainsi appliqué les paroles du prophète : ' *Voici le messenger de l'alliance que Dieu envoie pour préparer sa venue ; il s'assiéra, fondra et purifiera l'argent ; il purifiera les fils de Lévi.* '

" Qui sont les fils de Lévi ?

" La caste sacerdotale.

" Selon votre prophète, Dieu doit donc passer par le feu ceux qu'Il a choisis pour purifier le peuple ? Le témoin gardant le silence, Pilate poursuit : de quoi accusez-vous Jésus de Nazareth, si Dieu doit vous consumer comme on fait fondre l'argent ?

" En s'identifiant à l'envoyé de Dieu, il prétend préparer sa venue en bouleversant l'ordre établi, en s'arrogeant le droit de purifier les fils de Lévi. N'est-il pas monté au temple, lors de la Dédicace, pour cela ?

" Ne crois-tu pas qu'il est insensé de prétendre purifier les fils de Lévi comme de l'argent ? Lance Pilate, un sourire narquois au coin des lèvres.

- Le dernier témoin est un pharisien :

" Lorsque cet homme est entré à Jérusalem, le jour de la Dédicace, il conduisait un âne monté par une fille habillée en épouse.

" Et alors ? N'était-il pas permis d'entrer à Jérusalem, ce jour-là, pour célébrer ses noces ?

" Certes ! Mais ses acolytes entonnaient les paroles du prophète : *' Voici, Jérusalem, ton roi vient à toi, il est juste et victorieux et monté sur un âne. '* Il avait bien l'intention d'être reconnu roi, puisqu'il avait installé son épouse sur le dos d'un âne, comme une reine !

" D'autres personnes conduisaient-elles ou montaient-elles des ânes, ce jour-là ?

" Oui, mais elles n'avaient aucune prétention prophétique.

" Y avait-il aussi des chevaux ?

" Oui, des cavaliers, somptueusement vêtus et armés.

" Sans doute pour se protéger du roi qui entraînait sa reine sur un âne ! Va, tu peux te retirer.

" Y a-t-il d'autres témoins ? " crie l'huissier.

" Personne ? " demande le procureur en regardant autour de lui. Il s'adresse alors à Jésus : " Que réponds-tu à ces innombrables accusations ? "

- Mais Jésus reste enfermé dans son silence.

- Il reprend : " Pourquoi ne réponds-

tu pas ? Ne sais-tu pas qu'il me revient de te libérer ou de te condamner ? "

- Mais Jésus persiste. Le procureur, étonné, se tourne alors vers les grands prêtres :

" Avez-vous, conformément à votre loi, appelé aussi les témoins à décharge ?

" Bien sûr, mais seuls les accusateurs ont répondu.

" Alors, je dois commettre un avocat d'office et, s'adressant à un de ses officiers : Cornélius, je t'offre une chance de démontrer ta valeur oratoire. Prends le dossier et prépare-toi à plaider. L'audience est suspendue.

Simon avait raconté cette première partie du procès avec tant de détails que j'avais l'impression d'y avoir participé.

- Comment expliques-tu, ai-je demandé, que le procureur ait cherché à être équitable, alors que l'empire ne cesse de violer la justice envers toutes les nations ?

- Rome use de la justice avec excès, car elle croit être destinée par Dieu à exercer la justice dans le monde. S'ils se montrent injustes quand ils prennent le pouvoir, les Romains deviennent des médiateurs de la justice une fois en possession de l'empire. Ils font la guerre pour gagner la paix. Ils croient comme nous qu'ils sont un peuple élu pour le salut du mon-

de, mais le salut par la domination et non par la parole.

La défense



imon reprit le fil :

- Environ un quart d'heure plus tard, Pilate entra dans le prétoire, suivi de l'avocat improvisé et d'un scribe, et prit place sur son siège. Le défenseur était très jeune, vêtu d'une tunique en coton blanc et drapé dans une toge. Une ceinture fermée par une boucle d'or entourait ses hanches. Aux pieds, des sandales de cuir, dont les lacets argentés s'entrecroisaient autour des mollets. Ayant rejeté le bord de sa toge sur l'épaule, il se tourna vers le procureur, les bras étendus :

" Noble Pilate, je te remercie de m'avoir fourni l'occasion de défendre cette cause, et de m'associer ainsi à la mission de justice que tu exerces dans cette province. Certes, l'accusé est d'origine obscure et refuse de parler,

mais les arguments de l'accusation sont si insignifiants que la tâche sera facile, même pour un orateur aussi novice que moi. Si ta sentence est favorable à ma plaidoirie, ô noble Pilate, ce sera pour moi un grand honneur. En lisant le procès-verbal de l'interrogatoire et les pièces du dossier présenté par le Sanhédrin, j'ai été convaincu que l'accusé n'a commis aucun crime passible de la peine capitale. Je reprendrai les différents points de l'accusation que tu as mentionnés : séduction du peuple, magie et atteinte à la souveraineté de l'État.

" Concernant le premier délit, que reproche-t-on à l'accusé ? Il s'est répandu en invectives contre les sectes du pays, et en malédictions contre certaines villes et contre les classes dominantes. Il aurait ainsi incité le peuple à faire fi des tradi-

tions et à transgresser certains préceptes de la loi. Or ces invectives ne sont pas originales, mais sont partie intégrante de la pratique rhétorique de sa nation. J'ai interrogé Titus, expert en affaires juives ici présent, il m'a assuré que de telles invectives et malédictions sont fréquentes chez les prophètes, qui sont les grands artisans de la nation.

- S'adressant aux accusateurs, il reprit avec un sourire sarcastique :

" Sages du Sanhédrin, puisque vous avez condamné cet homme, pourquoi n'osez-vous pas vous porter partie contre vos prophètes et défendre au peuple leur lecture ? Ou alors, si vous honorez vos prophètes, ne condamnez pas cet homme, qui trouve en eux son inspiration. Vous allez me dire qu'il a entraîné le peuple à transgresser la loi, or je constate qu'il n'a prêché que contre ses abus.

" Par Hercule ! Procureur, permettrais-tu de laisser infecter l'eau des puits, si des cadavres d'animaux s'y trouvaient le jour du sabbat ? Dans ta province, laisserais-tu les malades privés de soins, le bétail sans nourriture ou le feu dévaster les villes, sous prétexte que c'est le jour du sabbat ? Aurais-tu la naïveté de croire que des Juifs ennemis de l'empire ne chercheraient pas à te tendre des pièges, le jour du sabbat ?

- Et, se tournant brusquement vers les accusateurs :

" Dans son opposition à l'institution du divorce, l'accusé n'a pas cherché à transgresser la loi, mais à faire progresser la société. Souhaitez-vous que les femmes se révoltent un jour contre vous ? Sinon, donnez-leur le droit de divorcer elles aussi, comme Rome le leur permet.

" Venons-en au deuxième délit : la magie. Je me demande si les témoins ont jamais eu l'expérience de la magie, tant il est vain d'accuser Jésus de Nazareth de ce délit. Il a guéri avec sa salive, dit-on ? Mais cela n'a rien de magique ! Tous les savants vous diront que la salive recèle une vertu thérapeutique, comme le montre l'observation des animaux : quand ils sont blessés, ne guérissent-ils pas leurs plaies en les léchant ? De même, ne nous léchons-nous pas, quand nous avons été piqués par des épines ? La salive n'est-elle pas la meilleure protection de la bouche ?

" L'accusé aurait fait revivre une jeune morte en soufflant dans sa bouche ! Mais elle n'était peut-être pas vraiment morte ; d'ailleurs des cas semblables ont été observés, en Israël comme dans d'autres nations. J'ai questionné notre expert, il m'a assuré qu'Élie, votre grand prophète, avait agi exactement pareil.

" Et que dire des interventions de

Jésus sur des malades qui ne l'étaient pas ? A-t-il accompli des guérisons, ou démasqué des supercheries ? Qui est le plus répréhensible, ô juges du Sanhédrin, de celui qui se trompe en croyant malade quelqu'un qui ne l'est pas, ou de celui qui fait croire malade un homme sain ?

" Enfin, il est accusé d'avoir fait commerce avec les mauvais esprits, puisqu'il avait l'habitude de pratiquer ce qu'on appelle l'exorcisme. Mais cherchait-il à contrôler la puissance de ces esprits pour amener le peuple à l'insoumission et à la révolte ? Au contraire, grâce à son intervention, les possédés devenaient des hommes paisibles et disciplinés !

" Ô noble préteur, tu devrais honorer cet homme, au lieu de le punir, car il calme les instincts de la populace !

" Venons-en au dernier chef d'accusation, le plus important, car il concerne directement le pouvoir de l'empire. Ce prophète vagabond aurait tenté de se faire proclamer roi ! Ô Zeus du Capitole, serais-tu si affaibli que ce barbare sans nom puisse te ravir une province ? Comme Prométhée, brandirait-il un flambeau dans l'espoir d'allumer la révolte chez le peuple juif ? Ses compagnons et ses ménades ont été dispersés comme fétus, à la seule apparition de la cohorte romaine ! Montait-il un cheval blanc, comme Hannibal ? Que non ! Il entraînait un âne, sur

le dos duquel était assise une nymphe qu'il avait pêchée dans le lac de Génésareth !

- Toute l'assemblée se mit à rire...

Simon, réalisant qu'il pouvait me blesser, s'arrêta de conter et s'adressa à moi :

- Excuse-moi, je me laisse emporter...

- Et la nymphe est encore là, tombée de son âne, sans son roi, loin de son lac... Mais poursuis ton récit !

- L'avocat, toujours souriant, a continué à s'adresser aux accusateurs :

" Sans doute est-il l'instigateur d'une émeute. Ne l'avoue-t-il pas lui-même ? Mais quel était son mobile ? Pourquoi est-il monté au temple ? Pour l'incendier ? Pour s'emparer du pouvoir des grands prêtres ? Pour abolir la religion ? Rien de tout cela ! Il est venu ' purifier ' le temple ; j'ai encore eu recours à Titus pour comprendre la portée de cette action, selon les textes sacrés de votre peuple. La purification s'inscrit dans l'histoire du temple, c'est pourquoi elle est l'objet du discours des prophètes, où il est question d'un nettoyage.

- Et pointant le doigt vers les accusateurs : " Vous dites qu'il en appelait aux paroles d'un de vos prophètes, qui mentionne le feu, mais qui, selon lui, purifie par le feu ? Dieu ou son messager ? Si c'est Dieu, traînez-le donc devant le procureur, puisqu'il a l'intention de vous passer par les

flammes ! La loi romaine est si noble qu'elle pourra vous rendre justice même contre votre Dieu ! Mais s'il s'agit du messenger de Dieu, donnez acte à Jésus de Nazareth qu'il n'a pas cherché à embraser vos vases, vos encensoirs, vos coupes, ni vous-mêmes. Voulez-vous lui donner la mort parce qu'il a refusé de vous jeter au feu, comme il aurait dû le faire s'il s'estimait le messenger de Dieu ? Peut-être redoutez-vous que le peuple, un jour, n'incendie vraiment votre temple. Peut-être redoutez-vous que d'autres hommes, non plus montés sur des ânes mais sur des chevaux, non plus armés de bâtons mais d'épées et de lances, viennent un jour occuper le temple, pour conquérir réellement le pouvoir ?

- À ces paroles, les grands prêtres et les gens de leur suite se mirent à hurler :

" Il n'est pas permis à un défenseur de se faire accusateur, en semant le doute sur ceux qui sont ici, zélés pour la justice et respectueux de la Loi. Expulse ce jeune

prétentieux, qui offense notre sens moral, ô noble préteur !

" Vous participez à un procès romain, et non à un procès juif, ô pères du peuple. Notre procédure autorise le défenseur à user du raisonnement pour mettre en doute les témoignages produits contre l'accusé. Vous avez eu la liberté d'accuser, laissez au prévenu celle de se défendre !

" Si vous vous jugez dignes d'accuser parce que vous avez de l'âge, a repris l'avocat, je m'estime honoré de défendre la vie, grâce à ma jeunesse. Peut-être un certain âge fait-il oublier que l'on naît pour vivre, et non pour mourir ! En conclusion, noble Pilate, j'affirme que l'accusé n'a pas commis de crime passible de mort. Sa faute est celle qu'il a reconnue lui-même : la sédition populaire. Elle est grave, parce qu'elle a eu lieu dans le temple, mais à sa décharge l'accusé a une circonstance atténuante : à l'exclusion de toute autre, sa motivation était religieuse !

La sentence



ilate se rend au milieu du prétoire, encadré par les licteurs. Concentré, pénétré de sa fonction, il caresse l'anneau de sa main gauche pendant que des esclaves posent sur ses épaules un manteau écarlate ; puis, s'adressant à l'assistance :

" Conseillers du Sanhédrin, peuple de Jérusalem, vous m'avez présenté cet homme pour des accusations qui relèvent de deux juridictions : celle de votre loi et celle du Droit romain. Je dois donc le juger comme si j'avais affaire à deux inculpés ; d'ailleurs, vous me l'avez présenté vous-mêmes sous deux noms : Barabbas, fils du père, et Jésus de Nazareth.

" Concernant Barabbas, je ne peux le juger que pour ce qui est des transgressions à votre loi, donc sur le délit de magie. J'ai considéré attentivement vos accusations, la déposition des témoins et la plaidoirie de la défense, je n'y trouve aucun acte de magie. Il est donc acquitté de ce délit. Pour ce qui est de sa culpabilité envers vos lois, vous le jugerez en conséquence, mais je déclare qu'elle ne mérite pas la mort.

- À ces paroles, c'est le tumulte dans

le peuple et chez les grands prêtres, mais Pilate leur impose silence en levant la main :

" Je suis le représentant de l'empereur, César parle par ma bouche !

" Jésus de Nazareth, par contre, est bien responsable d'une émeute populaire, mais il n'a pas commis le crime d'atteinte à la sûreté de l'État. En effet, ou il était fou et je ne peux pas le juger, ou il ne l'était pas, et les moyens qu'il a utilisés étaient inefficaces et ridicules pour une telle entreprise. La défense a eu raison de dire que le mobile n'était pas la chute du pouvoir. Il serait indigne de la puissance de l'empire de considérer cette émeute comme un crime contre l'État. En conséquence, je punirai Jésus de Nazareth selon la gravité de son délit : qu'il soit flagellé jusqu'au sang de soixante coups alternés ! Qu'il sache que Rome ne peut tolérer que quelqu'un, fût-il prophète, mette en péril l'ordre qu'elle a établi.

- À ma grande surprise, le peuple ne réagit pas et semble satisfait du verdict. Des soldats s'approchent alors, avec des fouets à lanières de cuir munies de crochets de fer. Ils en-

traînent Jésus au milieu du prétoire, lui ôtent ses vêtements et le frappent à coups rythmés, comme des rameurs sur une galère. Aux premiers coups, Jésus s'affaisse ; le sang ruisselle de ses blessures, mais il n'exhale aucune plainte. Pilate, qui s'est retiré derrière les tentures, réapparaît à la fin de la sanction, souriant et comme soulagé. Ordonnant à Jésus de se relever il le montre à la foule :

" Voici votre roi ! " Mais les gens, pris de fureur, se mettent à hurler :
" Ôte cet homme de notre vue ! Nous n'avons pas de roi ! Qu'il soit crucifié !

" Noble Pilate, intervient un grand prêtre, nous ne pouvons pas recueillir cet individu, que nous offre ta pitié plus que ta justice. S'il échappe à ton jugement, il tombera sous celui du peuple qui ne pourra pas supporter un homme qui revendique la royauté. Sans doute le lapidera-t-il, et nous ne pourrons rien y faire. D'ailleurs, nous serons tiraillés entre le souci d'éviter un crime et celui de satisfaire le besoin de justice du peuple.

- Le procurateur, furieux, s'adresse à eux avec tout le mépris dont il est capable :

" Jusques à quand, ô grands prêtres, abuserez-vous de ma patience ? Je n'ai pas prononcé une sentence de clémence, mais de justice. Ceux qui s'y opposent sont des

ennemis de Rome ! Ignorez-vous que j'ai le pouvoir de vous maintenir dans vos offices ou de vous en déchoir ?

" Que le procurateur ne s'irrite pas contre nous, car nous désirons rester soumis au pouvoir de Rome. Mais nous deviendrions des ennemis de Rome si nous tolérions parmi nous quelqu'un qui a prétendu se faire roi. Nous ne reconnaissons d'autre roi que César !

" Est-ce au juge des affaires intérieures de la province, ou au lieutenant de l'empereur que vous vous adressez ?

" Nous n'agissons pas en tant qu'accusateurs, mais en chefs responsables du peuple, de par l'autorité que César nous a conférée. Nous livrons au procurateur un homme qui a osé usurper le pouvoir de César.

" Reconnaissez donc que le procès s'est déroulé dans les formes légales et soumettez-vous à la sentence. Mais, dans une autre instance de mon pouvoir, comme chefs du territoire vous faites acte d'allégeance à l'autorité romaine, en reconnaissant que seul César est et restera votre roi.

" Oui, nous ne connaissons pas d'autre roi que César !

" Je ne pourrais pas, dans le même temps, accepter votre soumission et refuser l'exécution du prisonnier que vous me livrez. Qu'il soit crucifié, comme tous ceux qui se dresseront pour se faire proclamer roi : en reconnaissant César com-

me seul maître, vous me livrez le dernier roi des Juifs, en cet homme, je supprime votre roi ! Puis, s'adressant à la cour : Que Jésus de Nazareth soit condamné à la croix en tant que roi des Juifs. Notez cet attendu dans les actes du procès et sur un écriteau suspendu à son cou.

- Le peuple exulte, mais les grands prêtres protestent :

" Tu ne dois pas le condamner parce qu'il est le roi des Juifs, mais parce qu'il s'est prétendu tel !

" Je ne l'ai pas jugé comme quelqu'un qui se prendrait pour le roi des Juifs, mais je l'ai condamné à mort en gage de votre fidélité à César. Vous m'avez livré celui que vous nommez, vous-mêmes, le ' roi des juifs ', ce qui est écrit est écrit !

- Ceci dit, il ordonne qu'on lui apporte de l'eau. Un esclave lui présente alors un bassin, il fait couler de l'eau sur ses mains puis les essuie.

- Pourquoi a-t-il agi de la sorte ?

- Il est difficile d'en saisir le vrai motif. Peut-être par mesure d'hygiène, mais peut-être a-t-il manifesté ainsi qu'il laissait la responsabilité du jugement aux autorités juives, tout en exprimant son mépris et son aversion. Il n'ignorait pas qu'il était tombé dans un piège et il s'efforçait de sauver son autorité en cachant sa faiblesse sous son dédain.

- Et Jésus, pourquoi ne s'est-il pas défendu ?

- De quoi et contre qui ? Il savait qu'il était condamné d'avance. Extérieurement, l'homme parle et lutte, jouant de l'habileté et de la ruse ; intérieurement il se tait, n'éprouvant sa force que dans sa conviction intime.

LE SILENCE DE JÉSUS

Tu n'as pas défendu ton innocence
Comme accusé dans le procès ro-
[main ;

Et quand le juge a rendu sa sen-
[tence

Tu as été très digne, en souverain.

Déjà entré au règne du silence,
Tu n'éprouvais qu'un méprisant
[dédain

Pour ceux qui sacrifient leur exis-
[tence

Pour la conquête d'un pouvoir
[mondain.

Ton âme était cependant si sereine
Que l'amour rayonnait dans tes re-
[gards,

La paix et la douceur dans ton ha-
[leine.

Mais ton aimée n'était pas là ce
[jour,

Pour inviter ces gens vils et ba-
[vards

À recevoir la paix de ton amour.

Noctula



avant de quitter le prétoire, Pilate harangue les soldats et les serviteurs de sa suite : " Soldats, nous avons remporté aujourd'hui une grande victoire, sans coup férir : le peuple juif nous a livré son roi ! Au firmament de l'empire brille une nouvelle étoile, celle de David. Je ne peux pas vous autoriser à piller la ville, selon le droit de la guerre, mais je double votre solde et vous permets de vous divertir avec le roi des vaincus. Mais ne le blessez pas, il doit être crucifié ! "

« Alors, il leur jette des piécettes d'or. Pendant que les soldats et les esclaves se précipitent pour les ramasser, il se tourne vers les grands prêtres : " Restez ici, sages d'Israël, et réjouissez-vous avec mes soldats du triomphe de César sur le royaume de Judée ! " Puis il quitte les lieux, toujours aussi narquois.

« Les soldats font asseoir Jésus sur le siège, couvrent ses épaules d'une étoffe pourpre, entourent sa tête de ronces, comme d'une couronne, et le contraignent à tenir un flagellum. S'adressant à la foule, un esclave crie : " Venez, vous les témoins, fêter la chute du roi des Juifs que vous

venez de dénoncer. Toi, le faux aveugle, et toi le possédé... Ne vous cachez plus, vous qu'il a dépouillés au temple ! Approche, le vendeur de moutons, et toi, le changeur de monnaie... C'est une fête qui annonce la Pâque ! "

« Une fois réunis, ils s'agenouillent devant Jésus, scandant : " Ave, roi des Juifs, ceux qui te conduiront à la mort te saluent ! "

« Celui qui met en scène se lève et propose :

" Jouons la montée à Jérusalem.

" Et la nymphe ? demande un autre, qui s'écrit à l'attention du public : y a-t-il une jeune fille qui puisse représenter la reine ?

« Aucune réponse, pas une femme n'est présente ! " Eh bien, allons chercher Noctula ! "

« Quelques-uns partent en quête de Noctula, tandis que les autres poursuivent leur ronde grotesque autour de Jésus. Enfin, voici Noctula, l'air effronté avec son regard brillant, ses cheveux tenus en arrière par un ruban rouge, ses bracelets de cuivre et d'or aux poignets, ses seins gonflés sous les plis du corsage.

" Que voulez-vous ? La nuit ne vous suffit plus ?

" Noctula, nous voulons que tu joues avec nous, et que tu chantes ' un roi nous est donné '. Connais-tu Jésus de Nazareth ?

" Par ouï-dire ! Est-ce lui ? Que dois-je faire ?

" Jouer sa montée à Jérusalem. Tu te mets à cheval sur lui et tu le talonnes en criant de joie et en invitant les filles de Jérusalem à te suivre.

" Monter sur son dos ? Sa belle était assise sur un âne, et non sur lui qui conduisait la bête.

" Tu es bien informée, mais nous n'avons pas d'âne.

" Prenons l'un de ces hommes, dit-elle en désignant les témoins. Ne sont-ils pas des Juifs ? Ils sauront bien faire les ânes, s'il a vraiment été leur roi ! D'ailleurs, il paraît que le peuple juif a vécu comme un âne sauvage lors de sa traversée du désert.

" Génial ! Noctula, tu es plus savante que nous, dit le metteur en scène ; puis, s'adressant au témoin qui autrefois fut possédé : Toi qui as eu l'expérience des esprits mauvais, tu dois savoir jouer à l'âne ! Allons ! À quatre pattes ! Toi, Noctula, grimpe sur son dos, et toi, le roi, tu vas une nouvelle fois conduire ton épouse à Jérusalem. Viens, on ne te fera pas de mal.

« Jésus ne cherche pas à se dérober ;

il saisit la corde qu'on a mise au cou du possédé et commence à avancer.

" Allez, Noctula, chevauche-le ! Imagine que tu montes à Jérusalem pour être proclamée reine !

« Noctula se redresse, chevauche l'homme en criant : " Au galop, au galop, Satan ! " tandis que l'homme-âne imite des braiments. Dans l'ardeur du jeu, elle chante :

Ô ville souveraine
Voici venir à toi
Ton victorieux roi
Menant une gitane
Parée comme une reine,
Assise sur un âne.
Il ravira le sceptre
De ton sacré grand prêtre !

Au galop ! Au galop, Satan !
Hi-han, hi-han, hi-han !

" Bravo, Noctula ! Applaudissent les soldats, tu joues vraiment bien !

Vive le roi d'Israël,
Vive l'oint de l'Éternel !

« Soudain, Noctula s'arrête et descend de son âne. Dressée de toute sa hauteur, elle jette un regard courroucé autour d'elle :

" Je déteste ce jeu !

" Ce n'est pas encore fini, on a prévu d'autres scènes.

" Non, la prochaine sera sa crucifixion et je refuse de mimer la mort d'un homme. Il est moins

cruel de l'exécuter !

" Attention, Noctula, tu n'es qu'une danseuse et une chanteuse, une pute à tes heures !

" Une pute, oui, pas une criminelle ! Je suis femme et je refuse cette mascarade.

" Alors, sers-nous du vin et danse pour réjouir nos cœurs !

« Noctula va chercher du vin et revient avec des gobelets remplis qu'elle offre aux soldats et aux serveurs :

" Prenez et buvez tous, à la santé du roi des Juifs !

" Et au salut du peuple juif, qui a livré son roi à César ! Crient les autres.

« Noctula s'éclipse, pour revenir avec une coupe qu'elle tend à Jésus :

" Bois, tu as eu aussi ta part de notre divertissement ! " Puis, tenant toujours la coupe dans sa main, elle s'assied à ses pieds, lui parlant à voix basse. Elle écoute sa réponse et fond en larmes. " Que t'arrive-t-il, se gaussent les soldats, t'es-tu amourachée du roi des Juifs ? Oserais-tu coucher avec lui sur le lit de la croix ? " Ils éclatent de rire, tout en trinquant : " À la santé des époux ! "

« À ce moment, un centurion se présente, ordonnant de conduire le condamné au Golgotha.

J'avais écouté Simon dans un état de complète hébétude. Ses dernières paroles m'ont ressaisie et stimulée :

- Noctula, ma sœur, merci d'avoir suppléé mon absence ! Ne te désole pas, je l'accompagnerai moi-même au Golgotha pour y consommer nos noces.

- Maria, proteste Salomé, rêves-tu ou deviens-tu folle ?

- Cette parabole dramatique m'éblouit, comme une lumière qui éclaire tour à tour des objets différents, conservant toujours le même éclat et révélant le même mystère. Poursuis, Simon ! Qu'est devenue Noctula, quand on a emmené Jésus ?

- Restée seule, elle n'a pas bougé. Je suis alors allé vers elle :

" Bonjour, Noctula. J'ai beaucoup apprécié ta manière d'entrer dans le jeu ignoble qu'on t'a imposé. Prends cet argent, il pourra t'être utile. Et j'ai glissé dans sa main un sachet.

" Pourquoi cet argent ? M'incites-tu à poursuivre cette mascarade au sein du cortège qui l'entraîne vers la mort ? Me pousses-tu à me prostituer encore ?

" Noctula, tu ne m'as pas compris ! Cet argent doit t'aider à ne plus te prostituer. Tu as eu un privilège dont le sort nous a privés : un dernier entretien avec lui. Que vous êtes-vous confié ?

" Je lui ai demandé pourquoi il s'était soumis à cette épreuve sans résister.

" Ce n'était pas un jeu pour moi, m'a-t-il répondu, je me suis vraiment rendu à Jérusalem.

" Mais je croyais que tu t'y étais fait proclamer roi ?

" Non ! J'y suis monté pour inviter le peuple à rencontrer Dieu au temple. Personne n'a entendu mon appel ; aucune fille d'Israël ne s'est reconnue en mon épouse. À travers ce jeu,

j'ai entrepris un nouveau voyage à Jérusalem, pour y figurer la mort du roi ; la fille d'Israël est venue à ma rencontre.

" Je n'ai vu aucune fille te suivre !

" Crois-tu ? Pourtant tu étais là. C'est toi, Noctula, la fille d'Israël !

" Alors, j'ai pleuré.